

## **Entretien des puits et analyse de l'eau**

**Isabelle Turcotte, Sara-Jeanne B.Croteau, Paul Émile Yelle, Francine Pelletier, Robert Maheux et Gérald Chouinard**

Les risques de contamination des puits présents sur la ferme par les pesticides et les matières fertilisantes (engrais, composts, fumiers) demeurent réels. Les mesures suivantes doivent être prises en PFI, afin de détecter d'éventuels problèmes et d'y remédier :

- Vérifier annuellement le tubage, la pompe, les tuyaux et le couvercle des puits pour déceler des problèmes tels que des fissures, de la corrosion ou des dommages aux pièces, des couvercles brisés ou manquants, etc.
- S'assurer que le coulisseau est solidement fixé et bien étanche et que l'évent est libre de toute obstruction.
- S'assurer que le drainage des eaux de surface avoisinantes se fait dans la direction opposée des puits et qu'il n'y a pas d'eau stagnante à proximité. L'aménagement d'une pente près des puits permettra de régler facilement le problème.
- S'assurer de l'absence de débris à la surface de l'eau des puits.
- Faire effectuer régulièrement une analyse de l'eau pour déceler la présence de bactéries (minimum aux cinq ans) et de contaminants chimiques (minimum aux dix ans).
- Pour les puits destinées à la consommation humaine, les analyses devraient être faites 2 fois par année, au printemps et à l'automne, pour les paramètres microbiologiques.

Une liste des laboratoires accrédités offrant des services d'analyse de l'eau potable est disponible auprès du MDDELCC ou à l'adresse suivante :  
[www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/lia03.htm](http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/lia03.htm).

Pour informations sur les laboratoires:

Laboratoire de Québec: (418) 643-1301 option 1, Laboratoire de Laval : (450) 664-1750 option 1

Courriel : [service.clientele@environnement.gouv.qc.ca](mailto:service.clientele@environnement.gouv.qc.ca)

Pour obtenir plus d'informations sur vos responsabilités, si vous êtes propriétaire d'un puits, consultez le site *La qualité de l'eau de mon puits*  
(MDDELCC) : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm>

Pour obtenir plus d'informations sur les mesures à prendre pour préserver la sécurité de votre puits comme source d'approvisionnement en eau, consultez le dépliant *Votre puits d'eau : quelques conseils de sécurité*, disponible à :

<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/env/pdf/Water-Eau/VotrePuitsEau.pdf>.

Cette fiche est une mise à jour de la fiche originale du *Guide de référence en production fruitière intégrée à l'intention des producteurs de pommes du Québec 2015*. © Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Reproduction interdite sans autorisation.

Principaux partenaires de réalisation et commanditaires:



Institut de recherche  
et de développement  
en agroenvironnement

